

*Les subsides*

**M. Lalonde:** Monsieur le président, je me ferai un plaisir de répondre à la question du député. Je suis heureux de constater qu'il est un lecteur assidu des énoncés de politique libérale. On voit en effet qu'il a bien lu et compris la déclaration du premier ministre.

Comme je l'ai mentionné, le présent gouvernement croit que la construction d'un gazoduc s'étendant jusqu'à Halifax et au Cap-Breton est un projet prioritaire. Nous avons dit au cours de la campagne, comme le député l'a bien lu, qu'un gouvernement libéral prendrait immédiatement des mesures pour s'assurer l'entière collaboration de toutes les parties dans la construction d'un gazoduc qui s'étendrait jusqu'à Québec et aux Maritimes.

Dès que nous avons reçu le rapport de l'Office national de l'énergie, nous l'avons étudié au cabinet. Après une analyse approfondie de la question, il a été décidé aujourd'hui d'approuver la conclusion du rapport de l'Office comme première et plus importante étape de la réalisation de tout le gazoduc dont le député a parlé.

● (2130)

Dès qu'il aura l'occasion de consulter les intéressés, le député comprendra pourquoi l'Office national de l'énergie a pris cette décision; je lui recommande de lire plus particulièrement les pages 6-127, 8-49 et 11-6 du rapport. Il constatera, par exemple, que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, je l'ai d'ailleurs déjà dit, a exprimé quelque inquiétude, en particulier à propos des aspects écologiques et économiques de ce projet. L'Office national de l'énergie a déclaré, je le répète, qu'il faudrait étudier d'encore plus près les aspects écologiques de ce projet et tenir compte de l'opportunité d'exploiter les ressources sous-marines de gaz naturel. En ce qui concerne le gouvernement, nous invitons le Québec et les Maritimes à entreprendre ces études écologiques avec la plus grande célérité possible, afin d'assurer les habitants des Maritimes que la construction de ce projet n'aura pas de répercussions fâcheuses sur l'environnement.

En deuxième lieu, de concert avec les sociétés intéressées, nous comptons voir s'il n'y aurait pas moyen d'accélérer les travaux d'exploration au large de l'île de Sable, afin de pouvoir le plus tôt possible prendre une décision définitive sur la construction du pipe-line. Nous sommes décidés à ne diminuer en rien notre élan pour ce qui est de permettre à la région de l'Atlantique de délaissier le chauffage au mazout au profit du chauffage au gaz naturel, mais nous voulons le faire avec la collaboration de toutes les provinces intéressées—à mon avis, nous ne devrions pas négliger l'apport des autres provinces à l'égard d'une question aussi importante que celle-ci. Nous voulons également nous assurer que cette décision sera dans l'intérêt supérieur des habitants des Maritimes.

Je le répète, nous accordons une très haute priorité à cette question. Nous sommes décidés à faire en sorte que la pause demandée par l'Office national de l'énergie soit aussi courte que possible, et nous ferons l'impossible pour que le temps nécessaire à l'obtention de ces renseignements ne retarde pas indûment la livraison prévue du gaz naturel aux Maritimes.

**M. Crouse:** Je remercie le ministre de sa réponse. Je lui signale que j'ai lu la décision, datée du 15 mai, de l'Office national de l'énergie. Le rapport renferme certaines contradictions intéressantes, le ministre en conviendra certainement. Par exemple, je lis à la page 11:

L'Office signale que la Quebec and Maritime Corporation n'a pas réussi à le convaincre qu'elle pouvait construire le pipe-line tout en respectant l'écologie.

Je n'ai pas pu m'empêcher de me demander pourquoi il devait en être ainsi. Je note ensuite au bas de la page 11-10:

L'Office estime que les preuves recueillies au sujet des ressources sous-marines ont suscité de graves doutes quant à la configuration du pipe-line du Québec et des Maritimes; en outre, l'Office ne croit pas que le pipe-line que se propose de construire et d'exploiter la Q & M réponde aux besoins actuels et futurs.

Devant une telle déclaration, je me demande vraiment si nous verrons un jour ce gazoduc à Halifax malgré toutes les promesses du premier ministre et du ministre de l'Énergie. Donc, je voudrais savoir, et le ministre pourra peut-être m'en donner une idée, combien de millions il faudra dépenser pour empêcher le prix de l'électricité d'augmenter en Nouvelle-Écosse malgré la hausse du prix du pétrole, disons, au cours des sept ou huit prochaines années, étant donné que nous utilisons du pétrole étranger pour produire environ 70 p. 100 de l'énergie utilisée par les industries de Nouvelle-Écosse. Combien cela coûtera-t-il d'après le ministre et d'où viendra cet argent?

**M. Lalonde:** A propos du gazoduc, le député a cité une partie du rapport, mais je signale que le rapport mentionne un peu plus loin que les données obtenues dans les zones d'exploration au large de la côte et permettront d'établir quel type de gazoduc il faudra construire par la suite. Pour ce qui est de l'environnement, le député se demandait sur quelle base l'Office de l'énergie fondait ses conclusions. C'est certainement sur les témoignages qu'il a reçus. Mais on remarquera à la page 6-127 que l'Office demande à la Q & M, la Quebec and Maritime Corporation, de présenter des études écologiques et des renseignements complémentaires pour dix secteurs différents. Donc, l'Office exige des renseignements complémentaires pour divers secteurs.

Quant à la question soulevée par le député au sujet de l'électricité produite à partir du pétrole, il a raison de dire que cela revient cher. Il a mentionné que cela coûte cher parce qu'il est nécessaire d'importer du pétrole. Néanmoins, il n'ignore pas, j'en suis sûr, que ce pétrole importé est payé par tous les Canadiens grâce à la politique établie par le gouvernement libéral en 1974. Par conséquent, les Canadiens paient le pétrole à un prix nettement inférieur au prix mondial ou international, ou encore au prix du pétrole importé, et les citoyens de Nouvelle-Écosse profitent de cette politique nationale qui permet à tous les Canadiens de s'approvisionner au même prix, inférieur au prix mondial. Nous nous sommes battus pour défendre cette politique. Nous l'avons encore défendue pendant la dernière campagne électorale et j'espère que nous obtiendrons l'appui du parti du député ou, en tout cas, des députés de son parti qui viennent des Maritimes, pour notre politique qui vise à établir au Canada un prix indépendant du prix mondial.